

SERVICE DE GARDE



RENCONTRE D'INFORMATION

PRÉSENTATION DE LA TECHNICIENNE, DE L'ÉQUIPE ET DU SERVICE DE GARDE

- Chantal Castonguay, responsable en service de garde.
- Équipe d'éducateurs, éducatrices: 35 dont 1 personne à l'accueil, 1 personne dans le bureau et 1 personne comme éducatrice spécialisée.



SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE: SERVICE DE GARDE

- Service de garde:
 - A. Régulier matin, midi, soir.
 - B. Explication du service le midi.
 - * Ratio 1/20 environ
 - * Coût 2,40\$ par jour
 - * 1^{er} dîner (les élèves de maternelle, 1^e et 2^e)
 - 2^{ème} dîner (les élèves de 3^e et 4^e)
 - 3^{ème} dîner (les élèves de 5^e et 6^e)



CALENDRIER SCOLAIRE, ENTRÉE PROGRESSIVE ET INSCRIPTIONS DES
JOURNÉES PÉDAGOGIQUES



- Ouverture: 27 août 2018 au 21 juin 2019.
- Heures d'ouverture 6h45 à 18h.
- Accessibilité au service de garde lors de l'entrée progressive des élèves du 30 août au 5 septembre inclusivement pour tous les élèves du préscolaire;
- Inscription aux journées pédagogiques doit se faire 10 jours avant le déroulement de la journée.



HORAIRE DU SERVICE DE GARDE



○ Ouverture pendant les journées de classe:

- **Matin** 6h45 à 7h55 Accueil des élèves + extérieur

- **Midi** 11h15 Début dîner (maternelles)

11h25 à 12h45 Prise de présences

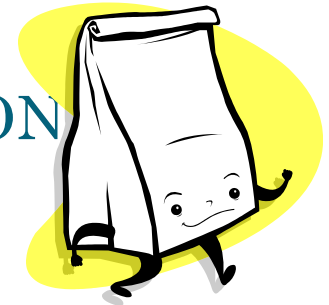
Dîner , jeux à l'extérieur + anti-midi

- **Soir** 15h à 18h Prise de présences

Récréation, activités, périodes calmes, jeux libres



TRAITEUR , MICRO-ONDES ET COLLATION



- **Concession**: Service de repas complets
- **Micro-ondes**: L'utilisation se fait selon un horaire. Voir dans le guide fonctionnement et règlements (portail-parent).
- **Collation**: Mettre la collation du matin dans le sac d'école de l'enfant et non dans la boîte à lunch.
- **Boîte à lunch**: prévoir l'identification de tous les contenants et de la boîte à lunch. Les enfants doivent apporter ustensiles et condiments. Un «ice pack» permet au repas de rester frais.
- **Allergie**: Ne pas apporter d'aliments avec noix ou arachides. Aucun échange d'aliments n'est permis
- Aucune friandise n'est permise (sauf activités spéciales)



RÈGLES DE BASE



- Circulation dans l'école: aucune circulation n'est autorisée à l'intérieur de l'école.
- Administration des médicaments: Seul un médicament prescrit peut être administré par le personnel. Un formulaire d'autorisation est disponible auprès du secrétariat de l'école ou du service de garde.



CODE DE VIE
OBJETS PERSONNELS
TENUE VESTIMENTAIRE
TEMPÊTES ET FERMETURE DE L'ÉCOLE



- **Code de vie**: Il est le même que celui de l'école.
- **Objets personnels**: Les objets personnels ne sont pas permis.
- **Tenue vestimentaire**: Les vêtements de l'enfant doivent être bien identifiés; il faut prévoir une tenue adaptée à la température puisque les élèves vont à l'extérieur à tous les jours.
- **Tempête et fermeture**: Si l'école ferme le matin, le service de garde n'est pas ouvert. L'information est diffusée à la télévision, à la radio et sur le site web de la commission scolaire et sa page Facebook.



FACTURATION

- La facture est remise au début de chaque mois.
- Les modes de paiement: par internet, par chèque ou argent comptant payable au secrétariat du service de garde. Il est recommandé de payer par internet.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

